



## La pêche à la coquille Saint Jacques ouvre ce lundi 4 octobre au large de la Baie de Seine (au delà des 12 milles).

La ressource s'annonce belle et en quantité satisfaisante, Pourtant les professionnels bas-normands s'inquiètent d'une réglementation assouplie, qui pourrait occasionner des difficultés de marché...

Le premier constat était pourtant encourageant ... Les sondages effectués par IFREMER annoncent en effet une ressource exploitable (coquille de deux ans et plus) similaire à celle de l'an passé, un peu plus conséquente que ce qui était attendu.

A y regarder de plus près, le stock des coquilles de trois ans et plus – les grosses coquilles – est même le plus important jamais observé depuis 10 ans, atteignant plus de 30% du stock global. Des chiffres encourageants. Les mesures de gestion de la ressource adoptées par les pêcheurs auraient porté leurs fruits.

Tout irait donc pour le mieux si ce satisfecit ne s'annonçait, hélas, de courte durée.

À l'encontre des propositions émises par les pêcheurs bas-normands (60% de la flottille coquillière de Manche Est avec près de 200 navires), la saison de pêche à la coquille Saint-Jacques ouvre cette année encore trop tôt, avec un temps de pêche plus important que l'an passé et des quotas de prélèvement supérieurs.

Trop tôt ? Depuis plusieurs années la profession observe en effet que le début d'automne est peu propice à la consommation de coquilles Saint-Jacques. Le consommateur semble attendre les premiers frimas pour s'en délecter.

Dimitri Rogoff, Président de Normandie Fraîcheur Mer « *Plus de jours de mer, une augmentation des quotas par bateau, sans aucune régulation du temps de pêche... Ces nouvelles règles constituent un recul des conditions d'ouverture de pêche par rapport à l'année précédente. Elles risquent fortement d'avoir pour conséquence une mise en marché disproportionnée par rapport à la demande.* »

## AGENDA

Première débarque  
Sans doute,  
Lundi 4 octobre  
vers 20-22 h  
et/ou vers 6h30  
mardi 5 octobre

Première vente en criée  
Mardi 5 octobre à 7h00

### CONTACT PRESSE

Michèle Fréné / Elsa Burnel  
Tél : 02 31 75 31 00  
mfc@michele-frene-conseil.fr

La profession, échaudée l'an passé par un début de saison difficile, ne comprend pas que les mesures de bon sens proposées par les Bas-normands n'aient pas été entendues !

Après avoir milité pour une pêche responsable voici donc qu'un début de saison débridé s'annonce ! Les pêcheurs bas-normands subissent, mais ne décolèrent pas.

Demain, mardi 5 octobre, lors de la première vente à la criée, les prix seront très abordables. Aux consommateurs de profiter de l'occasion !

## Pêche au large des 12 milles

### ➔ Réglementation 2009

- Ouverture le 8 octobre
- 4 débarquements par semaine
- 12 heures de pêche par jour
- 300 kg par homme embarqué et par jour et 1.200 kg par homme embarqué et par semaine.

### ➔ Les propositions bas-normandes pour 2010

- Ouverture le 18 octobre
- 3 marées, les 2 premières semaine
- 12 heures de pêche / jour les 2 premières semaines
- Fermeture des week-ends jusqu'à fin février
- 1.800 kg / navire / jour

### ➔ La réglementation 2010 adoptée

- Ouverture le 4 octobre
- 4 débarquements par semaine
- 24 heures de pêche par jour du lundi 0H00 au vendredi 24H00
- Fermeture des week-ends en octobre
- 1.800 kg / navire / jour

La Baie de Seine, zone très protégée et très réglementée, n'ouvrira qu'au tout début décembre, alors que la coquille Saint-Jacques aura pris un peu plus de maturité et qu'elle correspondra, tant en taille qu'en corail, aux canons du « Label Rouge Coquille Saint-Jacques de Normandie ».

